

Le Relecq

erhuon informations



web

N°307 - Vendredi 28 août 2015

www.mairie-relecq-kerhuon.fr

Mercredi 2 septembre
71^{ème} anniversaire de la Libération

INAUGURATION DE LA RUE PIERRE COATPEHEN

Libération de Paris 1944 - Char Romilly, 2^{ème} DB



Rendez-vous à 16h15
place de la Libération
Animations avec des
véhicules d'époque.

SPORT ET LOISIRS

La plaquette des activités culturelles
et sportives proposées par les
associations de la commune est
disponible en Mairie.



Samedi 5 septembre
Astrolabe

EXPO'ÉTÉ

SAMEDI 29 & DIMANCHE 30
14H-19H - MAISONS DE PÉAGE

Isabelle BERGOT

Prix de la Ville 2015

Salon de printemps Art et Vie



FORUM DES ASSOCIATIONS

9h à 12h 30 et de 14h à 16h30

Rencontrez les associations et
inscrivez-vous aux activités

Des rendez-vous de rentrée ... pour prolonger l'été

TOUTES VOILES KERHORRES

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

<http://classic.tvk.bzh>



Pique-nique du pont Albert-Louppe

**dimanche 13
septembre
à 13h03**



ODYSSEA
ensemble contre le cancer du sein

**Dimanche
13 septembre
au
Moulin Blanc**

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.

Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.

Pharmacie de garde : samedi après-midi et lundi matin : BOREL, 11

rue Danton - 02.98.28.22.01 - composer le 3237

Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29

Dépannage GRDF - Gaz : 0 800 47 33 33

Eclairage public : service technique - 02.98.28.61.46

le week-end, élu de service.

EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78.

MARCHE HEBDOMADAIRE place de la Résistance :

Traditionnel et Bio, le vendredi de 16h à 20h

Traditionnel : le samedi matin

Elu de service (en dehors des horaires d'ouverture mairie) : 06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCES : Arthur BEAUGÉ-BÉRUBÉ, manoir de lossulien / Meina YOUSOUF, 13 rue Lamartine / Inaya ROY, 260 rue Hélène Boucher.

DECES : Anne-Marie BARBOT, 95 ans, 34 rue Camille Vallaux 9 / Yvonne QUÉAU, 92 ans, 34 rue Camille Vallaux / René DUCHÊNE, 66 ans, 8 rue Fleming.

2015 Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales de la commune et vous souhaitez voter lors du scrutin des 6 et 13 décembre. **Inscrivez-vous avant le 30 septembre 2015* en Mairie**
* date dérogatoire exceptionnelle

SOLIDARITÉ



DON DU SANG
VENDREDI 4 SEPTEMBRE
8H - 12H30
CSC JACOLOT

VIE SCOLAIRE

Mardi 1er : Duo de melon et pastèque / Sauté de porc aux olives / Riz pilaff / Yaourt nature bio

Mercredi 2 : Macédoine de légumes / Escalope de poulet / Coquillettes / Petit pot de glace

Jeudi 3 : Tomates ciboulette / Sauté de bœuf / Haricots verts / Vache qui rit / Compote de pommes

Vendredi 4 : Taboulé / Filet de poisson frais / Julienne de légumes / Pommes vapeur / Banane.

ENFANCE - JEUNESSE

POINT INFORMATION JEUNESSE
02.98.28.01.92

LISTE BABY SITTERS 2015-2016 : Vous avez plus de 16 ans et vous souhaitez garder des enfants de manière occasionnelle, le Point Information Jeunesse met en place une liste de baby sitters et la met à la disposition des parents. Inscriptions jusqu'au 12 septembre en téléchargeant la fiche d'inscription sur www.sitjeune.le-relecq-kerhuon.fr ou en venant rencontrer l'animateur à partir du 10 septembre au P.I.J. au 02.98.28.01.92. La liste sera disponible à partir du samedi 12 septembre.

MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38

ATELIERS SPÉCIFIQUES DE LA MEJ : Inscriptions aux différents ateliers (atelier bois pour les 8/13 ans, éveil corporel pour les 4/6 ans et piscine pour les 6/8 ans) à partir du jeudi 3 septembre 2015 à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse de 9h à 12h et de 14h à 17h et ensuite lors du Forum des associations le samedi 5 septembre.

VIE RELIGIEUSE

MESSES DU WEEK-END :

Samedi 29 : 18h30 à Sainte-Barbe.

Dimanche 30 : Messes à 10h30 à Guipavas et Gouesnou.

ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION DU PLU FACTEUR 4 : La deuxième modification du PLU facteur 4 est soumise à une enquête publique jusqu'au 24 septembre 2015 inclus.

Le dossier d'enquête est consultable à l'hôtel de métropole, dans les mairies des communes, dans les mairies de quartier de Brest et sur <http://plu.brest.fr> rubrique «actualité du plan local d'urbanisme».

Le commissaire enquêteur recevra à l'Hôtel de métropole, 24 rue Coat ar Gueven à Brest, le : Samedi 5 septembre de 9h à 12h / Mardi 15 septembre de 14h à 17h / Jeudi 24 septembre de 15h à 18h.

Vous pouvez pendant la durée de l'enquête publique faire vos observations :

- sur les registres déposés à cet effet dans les lieux d'enquête précités,
- par courrier au Président de la commission d'enquête au siège de l'enquête, Brest métropole, 24 rue Coat-ar-Guéven, BP 92242 - 29222 Brest- cedex 2,
- par e-mail : plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr

ARRÊTÉS

BOIS DE KÉROUMEN RAPPEL CONCERNANT L'INTERDICTION D'Y DÉPOSER DES DÉCHETS VERTS : Les contrevenants s'exposent à une amende de classe 2 : 35€ - 135€ si un véhicule a été utilisé (Code forestier Article L.161-1, R.632-1).

BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT au 15 rue Dixmude : A compter du lundi 31 août (durée estimée : 2 jours), la circulation des véhicules, sauf riverains, sera interdite entre les n°1 et 29 de la rue, selon l'avancée des travaux. Une déviation sera mise en place par les rues Victor Hugo, Brizeux et de la République.

FÊTE DE QUARTIER rues Théodore Botrel, Louis Hémon et Pierre Loti : Le samedi 29 août de 10h à 21h, la circulation des véhicules sera interdite, sauf riverains.

VIE DE LA CITÉ

MARCHÉ DE NOËL 2015 APPEL À CANDIDATURES

Le marché de Noël aura lieu cette année le samedi 19 décembre. Associé aux animations d'«Insomnuit», il se déroulera dans l'Astrolabe, de 14h à 22h. **Contrairement aux autres années les inscriptions ne se feront pas par téléphone. Les personnes désirant un stand pourront retirer un dossier de candidature** en Mairie, service Culture, à partir du lundi 31 août*. Dépôt des candidatures pour le 28 septembre. Le règlement complet figurera sur le dossier.

* dossier téléchargeable en pdf à partir du 31/08 sur www.mairie-relecq-kerhuon.fr

ENVIRONNEMENT

FORÊT COMMUNALE DU RELECQ-KERHUON / BOIS DE KEROUMEN - LUTTE CONTRE LES PLANTES INVASIVES

Une plante invasive est une espèce exotique généralement importée pour sa valeur ornementale ou économique. Caractérisée par un développement rapide, une absence de prédateur ou de parasites et une grande compétitivité vis-à-vis des plantes locales, elle transforme les milieux naturels par sa prolifération, de manière souvent irréversible :

- disparition des espèces locales avec lesquelles elles entrent en concurrence jusqu'à parfois les supplanter totalement ;
- diminution de la biodiversité, en formant de vastes zones mono-spécifiques, là où à l'origine se développaient plusieurs espèces différentes et en équilibre ;
- transformation des écosystèmes et des paysages, ce qui peut avoir des répercussions sur le fonctionnement écologique de certains milieux, la présence d'espèces animales, le maintien de certaines activités touristiques... ;
- problèmes de santé publique, avec certaines plantes qui peuvent s'avérer irritantes ou allergisantes ; c'est le cas par exemple de la Berce du Caucase (brûlure cutanée), de l'Ambroisie (allergie respiratoire).

Il y a peu de solutions d'éradication. La plus efficace actuellement est de limiter l'extension par fauche ou arrachage répétitif des plants avant la montée en graine, en veillant à ne pas disperser d'éléments de la plante dans l'environnement et de mettre ces plantes aux ordures ménagères (sac poubelle noir).



Crocsmia «lucifer»



Laurier palme



Buddléia, « arbre à papillon »



Renouée du Japon



Herbe de la pampa

PHOTOS DE LA SEMAINE



PARIS-BREST-PARIS : Quatre «forçats de la route» du GCK ont relevé le défi. De gauche à droite : Marcel Le Roy, Cyrille Le Gall, Bruno Senant et Yannick Rabot



Pour nous envoyer vos photos : en format jpeg ou tiff à l'adresse info@mairie-relecq-kerhuon.fr avant le lundi 12h.

PERMANENCES

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Mme MARTIN sur rendez-vous - 02.98.28.14.18. reprise en septembre

CLCV : permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02 98 01 08 51.

RELAIS ACCUEIL PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM) – Centre Jean Jacolot – 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

ARCHIPEL AIDE À DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02 98 28 33 88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL (C.D.A.S.), 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes Sociales, Puéricultrice, Protection Maternelle Infantile (P.M.I.), Massages bébés.

ESPACE JEUNES KERGARET – 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

BUREAU D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI – 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

MÉDIATHÈQUE François Mitterrand

68 rue Vincent Jézéquel - 02 29 00 52 75

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi, Mercredi, Vendredi : 10h-12h et 15h-19h

Jeudi : 10h-12h

Samedi : 10h - 18h journée continue.

POUR NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence Etat Civil le samedi de 9h à 12h

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
Etat Civil	02.98.28.28.78
Elections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Education, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.61.38
Aide à la Recherche d'Emploi	02.98.28.61.45
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.61.33
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.48
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

LES RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS

CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN JACOLOT

**64 rue Vincent Jézéquel
02 98 28 05 49 - www.centrejacolot.fr**

Le prochain goûter partagé chanté, ouvert à tous, aura lieu le mercredi 9 septembre de 15H à 17h. Il suffit d'apporter quelque chose à grignoter et à partager (les boissons sont offertes) pour venir partager un moment convivial.

Venez avec vos histoires, vos poèmes, vos chansons, votre instrument de musique...

LOISIRS VOYAGES : Les participants au voyage d'Andalousie prévu du 30 septembre au 7 octobre sont invités à la réunion préparatoire le 1er septembre à 14h au Centre Social Jacolot. L'association sera présente au forum des associations.

ANIMATION 480 : Reprise des activités le vendredi 11 septembre à 13h45. Portes ouvertes les vendredis 11 et 18 septembre à partir de 14h à la salle MMA.

KERHORRE LOISIRS : Sortie le jeudi 17 septembre : Ménéham, déjeuner à Lesneven, casino de Plouescat. Départ à 10h de la MMA puis circuit habituel du car. Inscriptions : 02 98 28 48 83 - 02 98 28 10 55.

FORUM DES ASSOCIATIONS : La réunion de finalisation pour l'organisation du forum se déroulera le lundi 31 août à 20h au foyer de la MMA Germain Bournot,

A l'ordre du jour :

- Finalisation de la préparation du forum,
- Adhésion à l'Office des sports de l'association Shun Fun Kan (pratique de l'Aïkido).

La présence de toutes les associations est fortement souhaitée.

L'office des sports rappelle aux associations que les inscriptions au repas servi le jour du forum doivent être envoyées au centre Jacolot pour le 28 août dernier délai accompagnées d'un chèque à l'ordre de AASEC.

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

FOOTBALL CLUB LE RELECO-KERHUON

Dimanche 30 : Seniors A : 13h15 de Kermaria pour AS Plouvien.

Seniors B : 13h45 à Abgrall contre AS Guilers 2

Pour les rencontres amicales consultez le site du club.

SKOL GOUREN KERHOR : Les entraînements reprendront au gymnase de Kermadec le samedi 5 septembre à 13h30 pour les enfants de 4 à 6 ans, à 14h15 pour les enfants de 7 à 15 ans et le lundi 7 septembre à 18h45 pour les ados et les adultes.

Inscriptions au forum des associations ou pendant les entraînements.

ATHLETISME COURSE AVEC LES KOALA :

Les entraînements ont repris le mardi et le jeudi à partir de 18h30 au complexe sportif - des groupes de niveaux sont formés.

Les autres rendez-vous d'entraînements seront programmés après le forum des associations : le mercredi à partir de 9h30 et le dimanche matin à 10h.

Pour les catégories jeunes reprise de l'entraînement le mercredi 16 septembre :

- Ecole d'athlétisme et poussins à partir de 16h15

- Benjamins, minimes, cadets à 18h15 (mercredi et vendredi)

Le club sera présent au forum des associations. Pour les nouveaux adhérents se munir d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition et d'une photo - pour le renouvellement de la licence fournir uniquement le certificat médical.

Le club est affilié à l'UFOLEP et à la FFA - pour plus de renseignements rendez vous sur le site : koala.infini.fr

RUGBY- ETOILE ST ROGER - CRÉATION D'UNE ÉQUIPE SENIOR

Du rugby sans contact, dans une équipe loisir ce sera possible dès la rentrée avec la création d'une équipe mixte de rugby à 5.

La section est ouverte aux hommes et femmes novices ou ayant pratiqué le rugby, sans limite d'âge. Venez nous rejoindre tous les dimanches matin de 10h00 à 12h00 au complexe de Kerzincuff, à partir du dimanche 6 septembre. Les premières séances sont gratuites

Infos : www.saintrogerrugby29.com/

www.facebook.com/saintrogerrugby

QI GONG (Association Arts Traditionnels de Santé Asiatiques) : La reprise des cours aura lieu le mardi 8 septembre. Les cours ont lieu tous les mardis en dehors des vacances scolaires de 10h45 à 11h45 et de 12h15 à 13h15 à la MMA. Cours d'essai possible.

Renseignements complémentaires, Audrey Humbert - 06 85 92 97 16 - humbert.audrey29@gmail.com

NOUVELLE ACTIVITÉ - AÏKIDO : Art martial japonais moderne créé dans les années 50 par Morihei Ueshiba, l'Aïkido a pour objectif d'améliorer les relations entre les personnes en favorisant le développement harmonieux de chacun.

L'association Shun Fu Kan Le Relecq-Kerhuon propose deux cours par semaines tout niveau à partir de 14 ans :

- Le mardi - cours mains nues - salle multiactivité de Kermadec à partir de 19h

- Le jeudi - cours d'armes - horaire et salle à préciser

Les cours sont assurés par des professeurs diplômés (BE2, CQP, BF) et les inscriptions peuvent se faire toute l'année après plusieurs séances d'essai gratuites. En plus des cours, l'association propose de participer à des stages tout au long de l'année afin de rencontrer des pratiquants et des enseignants d'autres clubs.

Pourquoi pratiquer l'Aïkido :

- système d'éducation complet développant de nombreuses aptitudes et habilités bénéfiques au quotidien,

- discipline ou la force physique ne compte pas : adolescents, hommes et femmes de tous âges pratiquent ensemble sur un même pied d'égalité, peu importe leur constitution ou condition physique,

- absence totale de compétition qui permet à chacun de pratiquer et d'évoluer selon son rythme et son investissement,

- art martial disposant d'une grande richesse de pratiques et de techniques : frappes, saisies, immobilisations, projections, pratique des armes (sabre, couteau, bâton).

Pour en savoir plus : shunfukanlrk@gmail.com - 09.53.11.36.70 ou - <http://shunfukanlrk.wordpress.com/>

Nous serons présents sur le forum des associations pour effectuer une démonstration et répondre à vos questions. Le club est affilié à la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA).